

Quand les adultes concernés créent une formation



© Muro / Fotolia

Une formation de base à la vie affective et sexuelle a été construite et animée avec des pairs formateur·trice·s. Le contenu, la méthode et les outils pédagogiques : tout a été conçu avec les personnes en situation de handicap.

Par **Carlos Correvon**, **Caroline Goretta**, **Bernadette Oberson**, **Shupriya Ulli**, pairs formateur·trice·s, **Maria Begoña Gonzalez Garcia**, formatrice d'adultes et conseillère pédagogique, Eben-Hézer, Lausanne

La Convention des Nations Unies relative aux Droits des personnes handicapées (CDPH), entrée en vigueur pour la Suisse le 15 mai 2014, représente un événement capital qui a lancé une réflexion sur la participation sociale des personnes et sur leur inclusion aux décisions qui les concernent.

Le handicap n'est plus défini comme un déficit mais plutôt le résultat « de l'interaction entre des incapacités individuelles et des barrières comportementales et environnementales » [1]. Les Etats doivent également veiller à ce que les personnes handicapées aient un égal accès à la formation continue [2]. Cela signifie notamment : ancrer dans les pratiques pédagogiques la « pensée participative » [3], développer une culture institutionnelle de participation et instaurer un partenariat avec les personnes concernées.

Des choix personnels et affirmés

C'est dans cet esprit qu'est née l'idée d'une formation de base à la vie affective et sexuelle construite et animée avec la collaboration des pairs formateur·trice·s. Leur participation a été cruciale et porteuse de sens : la formation répond ainsi aux besoins exprimés par les personnes concernées et a été construite et expérimentée dans les séances de préparation. Elle fait partie de l'offre de formations continues d'Eben-Hézer Lausanne destinée aux résident·e·s et travailleurs·euses et est inscrite dans le «Catalogue de formations institutionnelles 2019».

En se basant sur les principes de l'andragogie que Malcolm Knowles, spécialiste américain de la théorie de l'éducation, définit comme « l'art et la science de l'enseignement aux adultes sous toutes ses formes » [4], les pairs

formateurs-trice-s ont été impliqué-e-s dans la planification, la mise en place, l'animation et l'évaluation de la formation.

L'objectif principal de la formation est de favoriser l'accès à une information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. A cet effet, une attention a été portée aux spécificités de communication des participant-e-s, aux références culturelles de l'environnement et du contexte dans lequel ils et elles évoluent autant pour le choix du contenu que pour la construction des séances d'apprentissage.

Une intention pédagogique importante est de promouvoir une réflexion sur les sujets abordés afin que les participant-e-s s'affirment par des choix personnels et conscients. Selon Knowles, les adultes s'intéressent davantage aux enseignements orientés vers la résolution de problèmes que vers des contenus théoriques. De même, ils sont davantage motivés à suivre des apprentissages qui ont un impact direct sur leur vie personnelle ou professionnelle.

Ainsi, l'expérience propre de chaque pair formateur-trice a été prise en considération et a constitué un bagage et une ressource importante dans toute la démarche. Il s'agissait d'éviter une mémorisation de contenu au profit d'une mise en relation des objectifs de formation avec leurs expériences spécifiques.

Le choix de cinq modules d'une demi-journée a été retenu afin de respecter le rythme, la concentration et le temps d'attention du plus grand nombre de participant-e-s. Pour cette formation, chaque personne choisit, selon son intérêt, de s'inscrire au cycle entier ou à seulement un ou plusieurs ateliers. Les demi-journées ont pour thème :

- Atelier 1 : La connaissance du corps, l'hygiène et les soins corporels, la ménopause, l'andropause et le vieillissement.
- Atelier 2 : Les orientations sexuelles, la contraception, le désir d'enfant, le projet de maternité et/ou paternité.
- Atelier 3 : La prévention des infections sexuellement transmissibles ainsi que la prévention des risques liés aux réseaux sociaux.
- Atelier 4 : La prévention des maltraitances et des violences sexuelles ainsi que le droit à une vie affective et sexuelle épanouissante.
- Atelier 5 : Les rencontres, la vie à deux, les couples, les fêtes de reconnaissance des couples...

L'élaboration et la méthodologie

Lorsque le projet a été formulé, l'élaboration a commencé : clarifier l'idée, faire l'état des lieux, définir les objectifs, élaborer un budget prévisionnel, contacter des partenaires, contacter des personnes ressources, bâtir un plan d'action et concevoir un échéancier. Une fois le premier aval de la direction obtenu, les postes de pairs formateur-trice-s ont été mis au concours et quatre personnes ont été recrutées pour la création du « Groupe ressource institutionnel de formateur-trice-s assistant-e-s ».

Leurs motivations étaient diverses mais tous et toutes avaient le souhait de contribuer à la formation de leurs pairs sur ce thème à la fois sensible et important pour chacun-e. L'équipe de direction a souhaité reconnaître leur rôle, leur engagement et leur travail en créant des postes rémunérés.

Les séances de préparation ont été planifiées en commun. En ce qui concerne le contenu, les thèmes à traiter ont été choisis par le groupe selon les souhaits récoltés lors de précédents groupes de parole. Le guide «De bonnes pratiques dans le contexte des institutions spécialisées» édité par l'Association Sexualité et Handicaps pluriels, avec le soutien et selon les recommandations de Santé Sexuelle Suisse [5] a également enrichi la réflexion. A ce stade aussi, la thématique a été soumise à l'approbation de la Direction.

La préparation du contenu de chaque atelier s'est effectuée en groupe. Les objectifs de formation ont été discutés collectivement dans une perspective d'autodétermination et de partenariat. Le choix des outils pédagogiques a été fait par les pairs formateur-trice-s (vidéos, photo-langages, illustrations, jeu de rôles, etc.) afin de favoriser la compréhension du plus grand nombre. Une planification pédagogique a été effectuée et validée par le groupe à chaque séance.

Les derniers préparatifs

Le déroulé de la formation a ensuite été présenté à l'ensemble des collaborateur-trice-s et des résident-e-s. La présentation a été faite par les pairs formateur-trice-s lors des colloques de la Direction au moyen d'un PowerPoint réalisé et validé par le groupe.

Deux semaines avant le lancement de la formation, une préparation-répétition générale avec chaque pair formateur-trice de l'atelier concerné a été menée sur le lieu de formation réel. Cela a permis de peaufiner les détails du contenu, d'organiser la co-animation en binôme (pair formateur-trice et formatrice d'adultes) ainsi que d'appréhender l'environnement. Une dernière préparation a eu lieu une semaine avant l'atelier en intégrant un membre du Groupe ressource «Désirs du Cœur» (un groupe de l'institution formé au domaine de la vie affective et sexuelle, composé d'éducateur-trice-s, de MSP et d'infirmier-ère-s). Ces intervenant-e-s ont apporté une touche interdisciplinaire bienvenue et un regard externe et expérientiel sur la formation.

Une approche respectueuse et positive

Globalement, cette formation présente une approche respectueuse et positive de la sexualité. Des thèmes comme l'écoute de ses envies et ses limites, le consentement et le refus, la pornographie, les interdits et les lois, sont traités à plusieurs reprises.

Le partenariat mis en place a eu plusieurs plus-values. Tout d'abord, le bagage expérientiel des pairs a enrichi la formation. Les besoins d'apprentissage, les connaissances, les compétences à inscrire dans la formation pour que les participant-e-s puissent mieux appréhender les situations réelles spécifiques à leur environnement ont été cernées avec précision. Ce lien avec le réel a favorisé la motivation des participant-e-s à l'apprentissage et au transfert des connaissances dans leur vie quotidienne. Ils et elles ont montré une grande participation et ont signalé avoir modifié des comportements suite à la formation.

Ensuite, le choix des outils pédagogiques tels que vidéos, photo langage, illustrations a également constitué une option importante. Les pairs formateur-trice-s ont été une ressource inestimable. Les supports pédagogiques choisis par eux sont ciblés, concrets, faciles à comprendre et d'une efficacité remarquable. Ils soutiennent et favorisent l'apprentissage. Une autre caractéristique de cette formation est l'accessibilité du langage. Les pairs communiquent les connaissances de manière facilement compréhensible pour le plus grand nombre de participant-e-s.

Les ateliers ont eu en moyenne 14 inscriptions, un succès. L'évaluation des participant-e-s a été positive et enthousiaste. Ils et elles ont dit apprécier l'ensemble de la formation et exprimé leur satisfaction d'avoir appris de nouvelles connaissances.

Les pairs formateur-trice-s ont apprécié de travailler ensemble, de s'enrichir avec les idées de chacun. Ils ont souligné la bonne communication qui s'est instaurée dans les séances de préparation, la qualité de l'écoute mutuelle. Ils ont apprécié de donner leur avis. Ils ont ressenti une grande satisfaction dans la transmission du savoir et des connaissances aux participant-e-s aux ateliers.

L'égalité des chances et les projets

La pleine participation des personnes en situation de handicap à la construction de la formation a facilité l'accessibilité des participant-e-s au contenu. En tenant compte de leur avis, de leur expérience, le développement de nouvelles compétences est favorisé. La mise en place d'approches pédagogiques ciblées contribue à ce que les participant-e-s puissent effectuer une meilleure application des nouvelles compétences et connaissances dans leur environnement.

La création de conditions-cadre favorables aux apprentissages améliore l'égalité de chances et contribue au développement de l'autonomie personnelle, à la possibilité de faire des choix de vie conscientisés et responsables.

Convaincus des bénéfices d'une telle approche, il serait opportun de réfléchir dans le futur à la réalisation d'une formation de base aux méthodes d'animations de séances pour les personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent encore mieux s'approprier ce rôle.

[1] Rainer Menzel, «[De l'être fragile à la personnalité juridique](#)», Insos, 1 page pdf.

[2] Convention relative aux droits des personnes handicapées, Art. 24. Voir aussi : Viviane Guerdan, « La Convention des Nations Unis : quels espoirs pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ? », Revue suisse de pédagogie spécialisée, 2/2012.

[3] La formule «pensée participative» est inspirée de «[Les plans d'actions](#)», Katrin Grüber, INSOS avril 2015, 2 pages en format pdf

[4] Kearsley G. (2010). «Andragogy» (Malcolm Knowles), in The Theory Into Practice Database. Voir par exemple [cette page](#) internet.

[5] Le [guide en ligne](#) en version pdf.